

Choisit-on vraiment qui l'on devient ?
Devenir quelqu'un
Ce qui est plus et mieux
Que d'être quelque chose
En dépit de ce que l'Histoire retient.

Edouard Julien Laferrière.
Pour les uns, un nom de légiste qui glace le sang la veille d'un examen
Pour les autres, le genre de publiciste,
Surgit de la guerre de 70,
Dont le patronyme, à un siècle et demi de distance, ennuie

Edouard Julien Laferrière
30 ans de Conseil d'Etat dont 12 de Vice-Présidence
Le père de la « juridiction administrative »
L'auteur glorieux du traité éponyme

Certains découvrent des continents, des trésors enfouis, des nébuleuses planétaires
Lui a découvert des principes, théorisé le recours pour excès de pouvoir, la responsabilité
personnelle des fonctionnaires

Il suffirait
Il suffirait que je vous lise
l'incipit du discours qu'il prononça lors de la rentrée du barreau en 1865, intitulé « Rivalité des
Parlements avec les intendants et le conseil du Roi »

Il suffirait que je vous dise
que son nom figure en tête du monumental « Droit du contentieux administratif » du regretté René
CHAPUS, qui nous a quitté l'été dernier

Il suffirait que je vous décrive

comment, après une longue carrière, vieillesse-technicité, le vénérable est mort, en cure, au retour d'un bain de boue, d'une phlébite mal soignée

Tout cela suffirait sans doute à le résumer

Tout cela vous autoriserait surtout à vous avachir, à vous laisser glisser puis à vous endormir

Enfin, Laferrière vint et la foule ronflât

Il faut bien dire : Edouard Julien Laferrière

Un commis

Et en apparence, une carrière linéaire

Maitre des requêtes à 29 ans

Commissaire du Gouvernement deux ans plus tard

Conseiller d'Etat en 1872

Puis Président de la section du contentieux

Vice-Président pendant 12 ans

Un austère

Ça sent la reluire de cuir

La pendule second Empire

Qui ronronne sur la cheminée au fond d'un salon feutré

Il faut bien dire : Edouard Julien Laferrière

Père de de cette justice administrative régulièrement vouée aux gémonies

Une pierre énorme et froide qui soutient un édifice toujours menacé

La France n'aime pas ses fonctionnaires

Et pourtant, Laferrière

Un fantaisiste, un duelliste,

Un légaliste extrémiste doublé d'un repris de justice,

Un quasi révolutionnaire

Pour lui

tout a débuté au Palais

Edouard Julien Laferrière,

Un homme de Palais,

Un enfant de la salle.

1.

Issu d'une famille de drapier bordelais, le jeune Edouard fait ses humanités puis suit les traces de son père à l'école de droit

Le décès brutal de ce dernier, le conduit à choisir une carrière

Comme nombre de juristes qui n'envisagent pas de servir de l'Empire, il choisit le barreau qu'il intègre en 1864

« Non Edouard pas le palais »

Grave erreur en effet

Le Palais est un repaire de Républicains brailleurs et bagarreurs

Les sangs de sa mère vont bientôt tourner

Il se laisse séduire par Ernest PICARD,

terreur du Barreau, ténor du second Empire déclinant,

Il intègre son cabinet

Pire, il est élu 2eme secrétaire de la Conférence

A compter de ce moment fatal,

Laferrière ne cessera de s'agiter à la barre

dans les journaux aussi

Il s'y agite sous la houlette de Picard Favre Ferry

Il fait partie de la « nichée de gamins politiques » qui gravitent autour du Réveil et du Rappel

Laferrière n'aime pas se taire

Dans les colonnes du Rappel,

sur lesquelles l'ombre de Victor Hugo s'étend depuis son exil anglo-normand,

ses articles côtoient « l'homme qui rit » alors publié en feuilletons

Toujours très sérieux, ils suivent une méthode immuable,

Après une brève présentation de faits qui ne servent que de prétexte, il expose longuement la règle de droit,

comment le pouvoir la maltraite, la viole,

et comment le combattre sur son propre terrain, dans les prétoires

A mesure que son audience grandit

à mesure que la censure se fait plus vive

Les titres de ses articles se font incisifs :

« La Police viole la loi »

« La Police trouble l'Ordre public »

Les condamnations pour outrage et les mises en examen pleuvent :

« depuis quelque temps, je ne fais autre chose que quitter ma robe d'avocat pour me rendre sur le banc des prévenus ou dans le cabinet des juges d'instruction et la remettre pour défendre nos amis »

Le pouvoir impérial se crispe

Des manifestations trop bruyantes sur les boulevards servent de prétexte

2.

Le 10 juin 1869, les locaux du Rappel sont perquisitionnés.

A ses amis qui tentent de le retenir, il lance crânement :

« Je ne risque rien, je connais la loi mieux que vous.

Je suis un écrivain. Non un criminel ».

Arrêté à peine le seuil de la porte franchie

Il assiste impuissant au saccage policier des locaux du journal puis de son propre domicile

Main au collet, direction la prison de Mazas

Dressé dans sa cellule, il harangue ses gardiens :

« On confond à l'évidence mandat d'amener et de dépôt

Qu'on m'apporte les preuves de mon complot »

Il attend 5 jours avant d'être présenté à un Juge d'instruction :

« Ce fut moi qui lui demandait quelques renseignements sur mon complot.

« Je ne sais rien encore » me répondit-il

« Ni moi répliquais-je et tout fut dit »

« Je suis alors sorti comme j'étais entré sans savoir pourquoi

« Une fois sorti je lus avec avidité les journaux parus pendant ma détention, espérant y trouver des renseignements sur mon complot.

Rien ! Le public n'en savait pas plus que Monsieur le Juge d'instruction »

Il est donc provisoirement libre

Beaucoup aurait remercié le Juge d'instruction de sa magnanimité

des sanglots dans la voix

Pas lui

Laferrière n'aime pas

ne pas savoir pourquoi

Il se met à le harceler :

« Monsieur le Juge d'instruction,

Le 10 juin dernier, j'ai été arrêté sous l'inculpation de complot.

Le 15, j'ai comparu devant vous. Le dossier venait de vous être remis et vous avez dû vous borner à m'interroger sur mes nom, professions et domicile.

Le 26 j'ai pris la liberté de faire auprès de vous, dans votre cabinet, une démarche personnelle, pour vous prier de m'interroger.

J'ai le droit de savoir sur quelles dénonciations, quels indices, quels prétextes, M le Préfet de Police m'a impliqué dans un complot.

Je pense qu'il aura suffi d'un mois à Monsieur le préfet pour en instruire l'autorité judiciaire et vous ne blâmez certainement pas le vif désir que j'éprouve d'en être instruit à mon tour. »

Pas de réponse. Alors 15 jours plus tard :

« Pour la 5^{ème} fois, je viens vous demander de vouloir bien m'interroger sur l'inculpation de complot.

La lettre que je vous ai adressée pour renouveler cette demande est restée sans réponse.

Je dois supposer pour m'expliquer ce silence que la Préfecture de Police vous laisse ignorer les charges qu'elle a recueillis contre moi.

Dans cette pensée, j'écris à Monsieur le Préfet une lettre dont je vous transmets copie.

J'espère que vous voudrez bien joindre vos efforts aux miens pour stimuler ses souvenirs et hâter ses communications »

Laferrière n'aime pas l'idée que l'administration agisse hors de tout contrôle

Aucune réponse, aucune convocation

Mais, on annonce une amnistie.

A ça non, Laferrière n'en veut pas, il veut être jugé

Pas question d'« *entrer dans la vie avec les mentions qu'il plairait à Monsieur le Préfet d'inscrire à son casier judiciaire* »

Qu'à cela ne tienne

Il assigne directement le Préfet et le commissaire de Police

Leur reprochant d'avoir agi avec une « légèreté coupable »

« A défaut de justice, on aura la lumière »

Il ne manque pas de publier son assignation dans les colonnes du Rappel.

Le pouvoir goute peu la plaisanterie et défère l'insolent devant le Tribunal correctionnel pour outrage :

Il écope d'un mois de prison qu'il effectuera à Sainte Pélagie

« A défaut de justice, on verra du Pays. »

Son assignation reste toutefois pendante.

Alors, du fond de sa cellule, il prépare méticuleusement sa cause, peaufine ses arguments :

« A défaut de justice, on souffrira sa prose »

3.

Voilà dans quelles circonstances, Laferrière se présente au Palais le 25 août 1869.

La veille, à peine libéré, il s'est rendu au Vésinet.

Pas pour déclamer sa plaidoirie au fond des bois

mais pour livrer un duel avec Maurice Joly, avocat et rédacteur du journal « Le Palais »

Un dur à cuir qui sort de 15 mois de détention

Il faut dire que Joly a soufflé Laferrière après lui avoir lancé un « Vous n'êtes qu'un polisson »

Un polisson « c'est un peu court vieil homme »

Alors démouchez les Fleurets et en garde

Laferrière sort vainqueur sous le regard bienveillant de Jules Ferry qui est l'un de ses témoins

Le lendemain donc, c'est ragaillardi qu'il franchit la grille d'honneur du Palais de justice

Avant de soutenir son assignation, il enfile la robe pour assister devant la 6eme chambre du Tribunal correctionnel, celle-là même qui l'a condamné un mois plus tôt, un certain Charles Luillier

Lieutenant de vaisseau fantasque ainsi décrit par l'un de ses contemporains :

« Il était violent, déséquilibré, presque talentueux. Il vidait chaque soir les trois quart d'une bouteille de picon et quand l'alcool le travaillait il se découvrait une âme de pessimiste, invoquait Schopenhauer, appelait le Néant et braquait son revolver sur ses interlocuteurs effarés »

Pour l'heure, Luillier ne comparait que pour un modeste outrage au Ministre de la Marine, tentative d'évasion et violences envers des agents de l'autorité publique.

Ce n'est pas lorsqu'il plaide l'homme « avec ses faiblesses, ses passions, ses imprudences » que Laferrière emporte le plus l'adhésion,

En revanche, sa démonstration juridique est pleine de passion :

« D’abord les agents de Police qui courait derrière mon client ont excité la clameur publique au son de

Au voleur. Au voleur.

C’est une insulte, une calomnie.

Mon client n’avait rien volé.

Je le signale en passant au Ministère public pour qu’il prenne des mesures contes ses agents.

Mais surtout, mon client ne conteste pas s’être chamaillé avec un passant venu prêter main forte

Mais, ce passant, qui se révélera être lui aussi un agent assermenté, a agi en dehors de son service, comme un simple particulier

les prétendues violences envers un agent de l’autorité publique ne sont donc pas constituées »

Sa robe à peine enlevée, il se rue à travers le Palais,
pour soutenir sa fameuse assignation.

L’audience est ouverte à midi.

Longtemps avant, la foule s’est pressée dans la salle des pas perdus.

On se demande si Monsieur le Préfet de Police PIETRI persistera à faire défaut.

Un jeune excité défie le pouvoir impérial et a le toupet de venir défendre sa cause au nom de la loi

On attend de voir

Enfin, Laferrière vient.

Un mouvement se produit.

La 1ere chambre du Tribunal civil de la Seine,
écrasée par la chaleur et les curieux qui s’y sont massés,
est au bord de succomber.

L’huissier hurle le nom des parties.

Le silence se fait.

La tension est à son comble.

« Me Laferrière. Plaidez-vous comme avocat ou en votre nom personnel ? »

« Je plaide en mon nom personnel. »

« Je vous rappelle, Me Laferrière, que vous devez vous expliquer avec réserve et modération »

A près d'un siècle et demie de distance, le rappel à l'ordre du Président Benoit Champy paraît bien singulier.

Réclamer la réserve et la modération

à Louis Edouard Julien Laferrière,

légiste aride à la stature presque romaine à quelque chose de piquant

Mais enfin ce 25 août 1869,

ce n'est encore que Maître Edouard Laferrière, jeune avocat agité de 25 ans, qui s'avance à la barre.

« L'article 75 de la constitution de l'an 8 protège les agents du Gouvernement et soumet toute poursuite à une autorisation préalable

Certes

Mais Monsieur le Préfet et Monsieur le commissaire de Police eux ne bénéficient pas d'une telle protection

Pa ailleurs, on n'a pu m'apporter aucune preuve de mon complot

J'en déduis donc qu'ils ont agi sans motif

En usurpant les pouvoirs que la loi leur confie

Leur responsabilité civile peut être engagée »

« Si l'on veut que nous respections ceux qui exercent le pouvoir, il faut qu'eux-mêmes nous respectent et surtout la loi qui est la leur comme la nôtre.

Sans cela nous ne pouvons que la subir et voir en eux des adversaires contre lesquels nous demandons des juges »

Des juges, pour l'heure, il n'en trouvera pas

mais il gagnera le respect des milieux Républicains.

Il est même populaire.

L'hebdomadaire l'Eclipse fait bientôt figurer en une à sa caricature.

Il y est représenté assis, très sérieux,

s'affairant à scier un énorme bloc de pierre.

Une légende précise :

« Monsieur Laferrière est le roseau, brave, inflexible.

Un roseau pensant

Un roseau qui pense aurait dit Pascal

Physiquement, il ressemble beaucoup à un yankee.

Le culte violent de Me Laferrière pour la loi, sa seule souveraine, complète cette ressemblance au moral.

Il y a en Me Laferrière du tempérament de ces héros anciens qui se fiant à leur bon droit s'en allaient à la recherche des abus à détruire, des torts à redresser.

Me Laferrière, froid, résolu, armé de la loi, parviendra, comme les chevaliers errants au but qu'il s'est fixé »

Combien d'entre vous pourrait se targuer d'un portait de jeunesse si prometteur ?

Imagine-t-on Monsieur le Vice-Président du conseil d'Etat

Imagine-t-on Monsieur le Procureur général près de la Cour de cassation,

mêmes jeunes,

défendre leur honneur au sabre,

déclamer leur péroration au cachot

ou se répandre dans la presse contre les misères que le pouvoir leur fait ?

4.

Laferrière n'use pas de la petite notoriété qu'il a acquise pour entrer en politique

Aux élections de novembre 1869, il cède sa place à Crémieux

Mais il continue de s'agiter dans les prétoires et dans la presse, armé de la Loi dont il se fait une si haute opinion

La loi, titre du journal qu'il crée alors et qui annonce :

« La loi, seule autorité devant laquelle les hommes s'inclinent et à laquelle ils viennent prêter main forte contre ceux qui la violent, quels qu'ils soient.

La loi qu'ils respectent et qu'ils aiment, si elle est juste, qu'ils savent aussi subir si elle froisse, en se réservant le droit de la censurer librement »

Au mois d'août 1870, il assiste l'un des prévenus du procès dit du complot
devant la Cour d'assises de Blois

Ce Procès serait passé à la postérité s'il ne s'était déroulé un mois après la déclaration de guerre
contre la Prusse

Ce Procès aurait pu être pour Laferrière le premier d'une longue série où son obstination et son goût
pour la loi juste se seraient naturellement déployés

Mais la défaite de Sedan puis la proclamation de la République depuis les balcons de l'Hôtel de Ville
vont tout bouleverser

Aidé par les amitiés Républicaines qu'il s'est forgé au Barreau, il est nommé le 14 septembre 1870 en
qualité d'auditeur au sein de la Commission provisoire qui remplace le Conseil d'Etat

Il quitte le palais de Justice pour le palais d'Orsay

Le 18 mars 1871, alors qu'éclate la commune, il gagne Versailles, suivant le corps qu'il servira durant
trente ans.

Voilà quel agitateur va devenir l'un des premiers magistrats de la République

Un pilier du Conseil d'Etat et de la justice administrative moderne

Voilà quel chevalier errant va doter notre pays de voies contentieuses contre l'arbitraire de l'Etat

Laferrière luttera aussi pour que le Conseil d'Etat conserve les missions, consultatives et
contentieuses qu'il détient toujours

Le repris de justice contribue désormais puissamment à faire la loi

6./

Je comprends mieux

Je comprends mieux pourquoi

Pourquoi il n'est peut-être pas si incongru de confier la défense de nos libertés au Juge administratif

Quel meilleur gardien qu'une institution qui compte dans ses rangs quelqu'un qui a eu à subir
l'arbitraire jusque dans sa chair ?

Mais je comprends mieux aussi pourquoi

Pourquoi l'autorité judiciaire entend reprendre en main en l'absorbant la justice administrative

Comment tolérer que le Palais d'en face compte dans ses rangs un condamné, un agitateur, un quasi-révolutionnaire ?

Allons

Au-delà des guerres intestines, des querelles de doctrine

Convenons que ce ne sont pas les institutions elles-mêmes

Mais ceux qui les servent qui défendent nos libertés

Ce n'est pas le diplôme qui fait l'homme

Mais les combats qu'il a menés

Et puis, convenons, nous aussi

Qu'au-delà des cris d'orfraies, des larmes stériles

ce ne sont pas les postures qui défendent nos libertés

Ce sont les hommes, leur courage, leur ténacité

Ce n'est pas la cause qui fait l'homme

C'est sa capacité à infléchir la réalité

La loi ne vous plait pas ?

Devenez Ministre

Conseil d'Etat

Changez-la

Devenir quelqu'un

Ce qui est plus et mieux

Que d'être quelque chose

J'aime Laferrière

J'aime sa rigidité surannée

Sa constance

Sa persévérance

Son intelligence

Son intégrité

J'aime le roseau qui pense

Qui s'agite patiemment dans l'ombre

Plutôt que le chêne

Que le premier vent de l'histoire

Menace de déraciner

7.

L'immense carrière de Laferrière au Conseil d'Etat est encadrée par deux événements tragiques

Alors qu'il vient de rejoindre Versailles en 1871

sa jeune épouse âgée de 22 ans décède subitement

Il reste seul avec une enfant de 2 ans

Seul

C'est seul qu'il se rend chaque nuit, à compter du 23 mai 1871, sur les hauteurs de Saint Cloud voir Paris s'embraser d'une « immense lueur rouge »

Voir les feux de joie de la commune agonisante

Voir le pétrole versé à pleines tonnes détruire définitivement l'ancien régime

Le palais d'Orsay ne s'en relèvera pas

Le conseil d'Etat de la République y gagnera de siéger au Palais royal

Ce seul paradoxe résumé peut être à lui seul l'institution

30 ans plus tard, au sommet de sa carrière, alors que rien ne l'y oblige, il se laisse convaincre d'occuper les fonctions de gouverneur général d'Algérie, par sens du devoir

Il y est accueilli par les « Morts aux Juifs » des partisans de Drumont qui exigent l'abrogation du décret Crémieux

Il ne cédera pas

Au milieu de ce chaos, sa fille adorée, qu'il a élevé seul, est frappée de la fièvre typhoïde.

il veille la mourante et s'épuise prématurément

Nommé à son retour procureur général près la cour de cassation,

il n'exercera ses fonctions qu'une seule année

8.

Lors de son discours d'installation dans ses fonctions,

Il n'évoque pas ses tourments personnels et résume ainsi sobrement

les sentiments qui ont guidé sa vie entière : « l'amour du droit et le dévouement à la République »

« L'un est né instinctivement de l'autre dès l'époque où jeune avocat je ressentais vivement comme tant d'autres dans ce palais l'humiliation et de la danger de l'arbitraire et où j'attendais avec une foi juvénile l'avènement d'une République réparatrice plus prochaine qu'on ne le pensait (...).

J'aime Laferrière

J'aime sa pudeur

Sa hauteur

Sa combativité

J'aime à penser qu'il a circulé entre tous les palais de la République

Et qu'il est revenu mourir dans le premier

les derniers mots de son allocution sont pour :

« ce vieux palais qui, à travers les vicissitudes de notre histoire est resté celui de la loi et du droit.

Je le salue aussi avec le respect filial qu'on doit à la maison natale. »

La maison natale

Assise au milieu de la Seine

Milles ans à peine

Tant de robes, d'épitoges, de rabats

Echouée au cœur de la Cité

Tant de fois brûlée

Anarchistes, pétroleuses, illuminés

Bientôt s'éteindra la frénésie singulière
 Demain une étrange atmosphère
 Murs centenaires ressassant de vieux combats

Car notre maison natale

On la trie, on la classe
 On l'empaquette, on la déplace
 On la déménage, on la déserte

Pour des cubes d'acier et de béton inerte
 Pour un gigantesque escalier
 A la beauté régulière du casier

Bientôt nous comblerons ses rayonnages
 Nous gravirons ses étages
 Nul de bastion qui ne résiste au courage

Notre maison natale nous survivra et nous suivra dans tous nos voyages.

Revenu dans ce Palais, et s'adressant à de jeunes confrères Laferrière leur disait :

« Il me semble qu'il doit y avoir dans notre vieux Palais, quelque part du côté de la bibliothèque, un grand arbre qui laisse tomber sur tous ceux qui passent sous son ombre une feuille qui ne se dessèche jamais et que chacun garde comme un souvenir et un symbole d'une patrie lointaine mais jamais oubliée

Savez-vous pourquoi les années du Barreau vous resteront toujours présentes et chères, quelles que soient vos destinées à venir ?

C'est parce qu'elles marquent l'époque où vous vous mettez en contact avec ce qu'il y a de meilleur, avec l'idée du droit, avec la foi qui fait qu'on aime à la défendre, avec l'expérience des lois qui vous met en état de la servir utilement

C'est parce que cette période d'éducation est celle où votre personnalité se dégage, où le sentiment de votre responsabilité vous apparaît et où vous commencez à devenir quelqu'un,

Devenir quelqu'un- ce qui est plus et mieux que d'être quelque chose. »